Reconstitution Houillère

L'extraction va recommencer à Gouy-Servins et à Fresnicourt

L'assemblée ordinaire tenue récemment au siège social à Bouvigny-Boyeffles (P.-de-C.) a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1922 tels qu'ils lui ont été présentés.

Le rapport signale que pendant le dernier exercice, les réparations des deux puits de la société se sont pousuivies avec succès.

Au puits N° 1, la profondeur déblayée et déblaiement et la réfection du revêtement atteignaient le fond de l'ouvrage à la profondeur de 1.028 mètres.

Le puits N° 1, la profondeur déblayée et réparée atteignait, au 31 décembre 1922, la profondeur de 942 mètres ; le fond situé à 986 mètres a été touché le 15 février dernier.

Des dispositions ont été prises de suite pour approfondir ce puits à la même profondeur de 1.028 mètres que celle du puits N° 1 bis, travail qui va être achevé incessamment. En plus des travaux de réparations, des travaux ayant pour but la reconnaissance du gisement, et la préparation de son exploitation, ont été commencés, notamment aux niveaux des accrochages de 861 et 941 mètres. Les constats effectués à ces deux niveaux, où les galeries ont déjà rencontré et suivi en direction plusieurs couches exploitables, faisant partie d'un faisceau très régulier, ont entièrement confirmé les prévisions faites sur la valeur des concessions de la société. La nature des produits provenant des traçages actuels révèle que le gisement sera particulièrement riche en charbons à coke d'excellente qualité.

Les maisons ouvrières sont actuellement au nombre de 72, dont 56 à Marqueffles et 16 à Bouvigny.

Un double pont bascule a été installé.

L'aménagement des voies du carreau se termine ; et le mois prochain commencera le montage de l'atelier provisoire de triage.

Le rapport termine en signalant la démission de M. Nicou, comme administrateur, M. Jean Raty a été nommé à sa place. MM. L. Mill, de Boisset et Amidieu du Clos ont été réélus.

La production totale des mines françaises

La production totale des mines françaises fut sensiblement égale en avril à ce qu'elle fut en mars. Si l'on tient compte qu'Avril compté deux journées de travail de moins que mars, on voit qu'il y a eu un progrès sensible d'un mois à l'autre. Mais ce progrès tient surtout à la reprise du travail dans les mines lorraines et, pour les autres bassins que celui de la Moselle, la production est plutôt en repression.

En effet, la production d'avril, comparée à celle de mars, trahit une diminution de 113.000 tonnes pour Arras, 50.000 tonnes pour Douai, 34.000 tonnes pour St-Etienne, 30.000 tonnes pour Lyon, 10.000 tonnes pour Clermont-Ferrand, 23.000 tonnes pour Alais, 15.000 tonnes pour Toulouse, 11.000 tonnes pour Marseille. C'est dire qu'elle est partout appréciable. Pour l'arrondissement minéralogique de Strasbourg, au contraire, la production passant de 67.000 tonnes à 336.000 tonnes, s'est accrue de 269.000 tonnes.

L'allure de sa production, compte tenu des faits tels que les grèves et les chômages inhérents aux fêtes, a donc été somme toute, sensiblement la même en avril qu'en mars. Il y a, d'ailleurs, en général, accroissement du nombre d'ouvriers employés. — 2.000 ouvriers de plus dans le bassin d'Arras, 700 dans celui de Douai — et cet accroissement porte surtout sur les ouvriers du fond.

La production globale du coke est passée, de mars à avril, de 149.000 tonnes à 150.000. A cet accroissement, de 7.000 tonnes, la Moselle a participé pour 5.000 tonnes, Arras et Douai ont fait le reste et même un peu plus, car St-Etienne et Toulouse sont en légère diminution. Donc, pour un mois ayant comporté deux journées de travail de moins que le précédent et, en outre, une fête largement chômée, les cokeries du Nord ont accru sensiblement leur production.

Ce progrès s'est-il poursuivi en mai ? Les chômages ont été encore plus importants en ce dernier mois qu'en avril et sans doute aurons-nous à constater une diminution de la production globale de nos mines et cokeries. Mais là encore, si on prend la précaution de tenir compte des fêtes et chômages, il est probable qu'on verra que la production moyenne par journée de travail a continué son accroissement.

Ainsi que les maris les moustiques n'aiment pas le jaune

Un lecteur du « Times » expose quelques expériences qui ont été faites à Cambridge sur l'influence des couleurs sur les moustiques. Des boîtes en carton, sans couvercle, ont été placées dans une tente en étamine pleine de moustiques. Ces boîtes, au nombre de dix-sept, et tapissées de tissus de couleurs différentes, étaient changées de place tous les jours, afin que leur hauteur par rapport au plancher ou bien l'éclairage ne pussent avoir aucune influence.

Chaque jour, on comptait le nombre de moustiques qui s'étaient logés dans les dix-sept boîtes. Au cours d'un certain temps, on fit la moyenne et on trouva que la boîte tapissée de bleu marine abritait 108 moustiques, tandis que la boîte tapissée de jaune était vide.

La boîte bleu clair n'en contenait que trois.

Le moustique évite donc les couleurs claires, observation qui avait déjà été faite par des personnes qui ont fait de longs séjours dans les régions tropicales. Il y a une conclusion pratique à tirer de ces expériences. C'est qu'il faut peindre en jaune clair les locaux infestés de moustiques.

« LE RÉVEIL » à PARIS

Nous informons nos lecteurs que

PASSAGE à PARIS

ils peuvent se procurer leur journal

Dans les trois kiosques du BOULEVARD DE DENAIN.

Dans les deux kiosques de la RUE DE DUNKERQUE.

Et dans ceux qui sont installés près de la Taverne Gruber, BOULEVARD POISSONNIERE ; près du Café de Madrid, BOULEVARD MONTMARTRE et près de la Taverne Namur, BOULEVARD DE STRASBOURG.

NOS BELLES FAMILLES

LA FAMILLE HERBAUT

La petite commune de Pont-de-la-Deûle, près de Douai, s'enorgueillit d'une belle famille — fleuron de la plus grande famille française — Douze enfants ! qui ont valu à leurs parantes la médaille de la famille française.

Le père, M. Louis Herbaut, employé au chemin de fer du Nord, a bravement élevé douze enfants, alors que tant d'autres personnes, infiniment plus favorisés par la fortune, n'en ont qu'un ou deux ou même souvent pas du tout. Quel labeur écrasant échut en partage à la vaillante mère, et quelle peine d'en avoir perdu deux.

Huit garçons : Charles, âgé de 18 ans ; Albert, 15 ans ; Jules, 13 ans ; Constant, 11 ans ; Ferdinand, 10 ans ; Henri, 8 ans ; Arthur, 6 ans, et Louis, 1 an. Deux filles : Marie, âgée de 17 ans, et Sidonie, de 3 ans, leur restent.

Amis lecteurs, ne pensez-vous pas qu'avec autant d'enfants en bas âge le salaire de M. Herbaut doit à peine suffire à l'entretien de tout.

Il serait à souhaiter qu'une telle famille obtienne la dotation Cognac-Gay et ne serait là qu'une juste récompense.

NOCES D'OR

M. et Mme DUCATILLON-FLODROPS

Hier Dimanche ont été célébrées, à Sin-le-Noble, les noces d'or de M. et Mme Ducatillon-Flodrops, un couple de braves gens qui jouissent à Sin-le-Noble de la sympathie générale. M. Adolphe Ducatillon est originaire de Sin-le-Noble. Né le 16 juillet 1851, il épousa à Dechy, le 9 juin 1873, Mlle Sidonie Flodrops, née à Dechy, le 29 Août 1855.

De cette union naquirent trois enfants : Marie, âgée actuellement de 49 ans, mariée avec M. Fernand Richard, conducteur au chemin de fer du Nord (ce ménage a trois enfants). Sidonie, âgée de 48 ans, mariée avec M. Georges Poiret ouvrier mineur à Sin-le-Noble (un enfant). Gabrielle, qui est décédée laissant quatre enfants.

M. Ducatillon dit « Capitaine » est un ancien ouvrier mineur et un fervent syndicaliste. Titulaire d'une petite pension il s'occupe à des travaux de jardinage. C'est un robuste vieillard qui porte allègrement ses 72 ans.

Mme Ducatillon, qui peina beaucoup pour élever sa famille, trouva encore le moyen d'adopter de nombreux enfants — plus de quarante nourrissons ont été soignés par cette brave femme — parmi eux M. Raoul Quillet, conseiller muncipal de Douai, qui considère M. et Mme Ducatillon comme ses propres parents.

Une magnifique cérémonie avait été organisée en l'honneur des jubilaires qui ont gagné la mairie au milieu d'un cortège de parents et d'amis. Notre ami Paul Foucaut, maire et conseiller général, a vivement félicité le vénérable couple à qui furent remises des gerbes de fleurs. Les vins d'honneur furent ensuite offerts. M. et Mme Ducatillon ont reçu chez eux les témoignages d'affectueuse sympathie de leurs nombreux amis.

Les immeubles provisoires construits par les sinistrés

Nous publions ci-dessous le texte des réponses faites par M. le ministre des Régions libérées, aux interventions réitérées de notre ami MAES, député du Pas-de-Calais en faveur des sinistrés qui ont construit des immeubles provisoires :

« 4 juin 1923.

« Monsieur le Député et cher Collègue,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur certains sinistrés qui paraissent injustement frappés par l'application des dispositions de ma lettre collective n. 335 du 16 août 1922, supprimant la participation de l'Etat pour la construction de maisons provisoires par les sinistrés.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette question avait déjà retenu mon attention et qu'à la suite de l'étude générale à laquelle j'ai fait procéder, j'ai envoyé aux préfets des départements atteints par les événements de guerre la circulaire que vous trouverez ci-jointe.

Veuillez agréer, etc. ».

Le Ministre : Charles REIBEL.

Voici le texte de la circulaire adressée par le ministre des Régions Libérées à MM. les Préfets des départements atteints par les événements de guerre :

« Des réclamations me sont parvenues, de divers côtés, au sujet de la date d'application *de ma lettre collective n. 335 du* 16 août 1922, décidant qu'aucune participation de l'Etat ne serait plus accordée aux sinistrés qui édifieraient des maisons provisoires par leurs propres moyens.

Pour tenir compte des délais qu'a exigés la publication de ladite lettre et de certaines situations de fait antérieures, j'ai décidé que seront considérées comme recevables, **quand à leur date :**

1° Les demandes de participation de l'Etat parvenues à vos services avant le 26 septembre 1922, lendemain du jour de distribution du Bulletin des Régions libérées publiant la lettre collective précitée ;

2° Les demandes de participation de l'Etat, même postéreures au 26 septembre 1922 mais concernant des constructions provisoires en cours de construction à la date du 26 septembre 1922.

Signé : Charles REIBEL.

Avant de partir pour Paris notez l'adresse de :

L'AGENCE HAVAS

62, Rue de Richelieu, PARIS

vous pourrez lire chaque jour votre journal dans le Hall de son immeuble

T.S.F.

EMISSIONS RADIOLA. — 12 h. 30 : Informations de la matinée ; cours des cotons du Havre, Liverpool et Alexandrie. — 12 h. 40 : radio concert par orchestre tzigane Radiola. — 17 h. : cours de la Bourse de Commerce de Paris, du Havre, de Liverpool, de New-York et d'Alexandrie. — 17 h. 10 : informations financières de Paris et de Londres ; cours des changes. — 17 h. 20 : radio concert avec le concours des solistes Radiola : 1. Le soir dans la Chambre, piano Dupont ; 2. Suite de la style ancien violoncelle, Hillemacher Aria, Gaillarde Gavotte, tendre Tambourin ; 3. Sixième sonate, flûte et piano, Bach adagio, allegro Sicilianne, allegro Affai ; 4. Sonate à Kreutzer, violon et piano, Beethoven adagio Sostenito pisto, andante et variationse presto ; 5 Chanson du troubadour Chavagnat. — 20 h. 45 : Ouverture de Madame Favart, Offenbach ; informations — 21 h. : Radio concert, avec le concours de Mme Lilia Dorna, soliste des grands concerts de Londres, et de Mme Gellibert Lambert, pianiste : 1. Menuet N° 4, Beethoven ; 2. Thème et variations flûte Henschel ; 3. Air de Elijah, chant ; Mme Lilia derna Mendelsohn ; 4. Sicilienne et Rigaudon Francœur ; 5. Poésie dite par Radiolo ; 6. Etude en «fa» mineur, Chopin, et Rapsodie, piano Pleyel, Mme Gellibert, Lambert, Liszet ; 7. Loure et Gigue de la 3° suite Bach, violoncelle seul ; 8. The C. L. D. et The Young Marie, chant : Mme Lillia Dernan Cowen ; 9. 2° Danse Norvégienne.

Bulletin Economique

MARCHES DE LA REGION

CAMBRAI. — *Du 9 juin : beurre, le kilo, 11 fr.;* œufs, 0.40 ; haricots, le litre, 2 fr. ; laitues, la pièce, 0.40 ; artichauts, la pièce, 1 à 1.25 ; asperges la botte 4 à 5.50 ; poireaux, la b., 0.25 ; carottes nouvelles, la b., 0.60 ; navets, la b., 0.40 ; cresson, la b., 0.50 ; radis, la b., 0.50 ; oignons, la b., 0.25 ; pommes de terre, le kilo, 0.35 ; pommes de terre nouvelles, le k., 1 à 1.25 ; carottes, le k., 0.60 ; épinards, le k., 2.50 ; petits pois nouveaux, le k., 3 fr. ; haricots verts, le kilo, 4.50 ; fraises, le k. 6 fr. ; cerises, le k., 3 fr. ; lapins, le k., 10 fr. ; poules, le k., 13 fr. ; poulets, le k., 21 fr. ; pigeons, la couple, 8 à 9 fr. ; canards, la pièce, 17 à 20 fr.

MAUBEUGE. — Du 9 juin ; beurre, 11 fr. le k. ; fromage blanc, 0.70 la pinte ; maroilles, 6.50 la pièce ; camembert, 1.80 la boîte ; boulettes, 1 fr. pièce ; œufs, 0.35 pièce ; oranges, 3 pour 1 fr. ; pruneaux, 1.50 la livre ; cerises, 1.75 la livre ; abricots 3 fr. la livre ; fraises, 4 fr. la livre ; citrons, 0.40 pièce ; bananes, 0.60 pièce ; oignons, 1.76 la botte ; aulx, 0.25 la tête ; pommes de terre, 1 fr. le kilo ; tomates, 3 fr. la livre ; haricots verts, 3 fr. la livre ; pois à écosser, 1.75 le kilo ; carottes, 1 fr. et 1.25 la botte ; choux verts, 1 fr. pièce ; choux rouges ; thym, 0.25 le bouquet ; asperges, 5 fr. la botte ; radis, 0.75 la botte ; artichauts, 1.15 et 1.50 la pièce ; choux-fleurs, 2.15 la pièce ; poireaux, 1 fr. la botte ; navets, 0.50 la botte ; céleri, 0.50 le pied ; laitues, 0.50 et 0.60 pièce ; endives, 0.60 pièce ; scaroles, 0.60 pièce ; cresson, 0.50 la botte ; épinards, 2 fr. la portion ; persil, 0.50 le bouquet ; raie, 6 fr. le kilo ; maquereau, 6 fr. le k. ; merlands, 7 fr. le k. ; poules, 15 à 20 fr. pièce ; poulets, 7 à 12 fr. pièce ; poulettes, 12 à 13 fr. pièce ; canards, 12 à 16 fr. pièce ; oies, 20 fr. pièce ; pigeons, 5 à 6 fr. pièce ; lapins, 15 fr. pièce ; lapins écorchés, 11 fr. le kilo.

TOURCOING, 9. — Il a été vendu aux Halles : 180 bottes de carottes, 1.60 à 2.10 ; 48 bottes de navets, 1,20 à 1.40 ; 812 artichauts, 0.25 à 0.80 ; 40 k. de tomates, à 2.60 ; 20 k. abricots, à 3.50 ; 439 k. petits pois frais, 2.20 à 2.50 ; 71 k. haricots verts, 3.10 à 5.25 ; 1.070 k. cerises, 2.25 à 3.10 ; 280 k. pommes de terre, 1.00 à 1.25 ; 37 caisses oranges, 48 à 54 fr. ; 1 caisse citrons, 40 fr. ; 264 k. épaules cuites désossées, 8.50 à 9 fr. ; 198 k. beurre frais, 9.50 à 11 fr.

BOURSE DE VALENCIENNES. — Du 9 : sucres bruts disponibles, blancs n° 3, sans affaires. — Grains et farines : farine 1re qualité, les 100 k. 124 fr. ; blés blancs, 1re qualité, les 100 k., 93 fr. ; blés blancs, 2e q., les 100 k., 91 fr ; blés blancs, 3e q., les 100 k., 89 fr. ; seigles, les 100 k., 58 fr. ; escourgeons, les 100 k., 64 fr. ; avoines, 1re q., les 100 k., 65 fr. ; 2e q., 64 fr.

ARRAS, 9. — Marché au beurre et à la volaille. beurre, 3.75 à 4.50 ; œufs frais, le quart, 8 à 9 fr. ; poules, la pièce, 12 à 18 fr. ; poulet, la couple, 12 à 34 fr. ; lapin, la pièce, 8 à 18 fr. ; pigeons, la couple, 6 à 7.50 ; canards, la pièce, 12 à 18 fr. ; oies, pièce, 25 à 36 fr. ; dindes, 35 à 60 fr. ; lapins de garenne, 6.50 à 7.50. — Marché aux vaches : on avait amené environ 450 vaches, génisses et taureaux. Marché bien approvisionné, mais calme. Les cours se maintiennent difficilement sur toutes les sortes. On vend la flamande prête ou fraîche vélée de 2.200 à 2.800 fr. (et même quelques-uns ont été vendues 2.900 et 3.000 francs). La 2e catégorie, de 1.600 à 2.200 fr., et la 3e catégorie, de 1.000 à 1.600 fr. Les bêtes à nourrir sont bien représentées : elles valent, suivant âge et qualité, de 3 à 4 fr. le kilo vivant. Le cours de la bête grasse est en baisse : il varie, suivant jeunesse et qualité, de 2.25 à 3.25 le kilo vivant. — Marché aux porcs : porcelets, 200 à 250 ; coureurs, 350 à 400, suivant âge et qualité.

HENIN-LIETARD, 8. — Œufs, le q., 10 à 12 fr. ; beurre, la livre, 5, 5.50 et 6 fr.

Fromages. — Maroille, la pièce, 7 fr. ; roquefort, le kilo, 12 ; gruyère, 12 ; hollande, 6 fr. ; camembert, la pièce, 2 à 2.50.

Viandes. — Veau, le kilo, 7 à 12 fr. ; bœuf, le kilo, 4.50 " 14 fr. ; porc, 10 " 12 fr. ; jambon du pays, 24 fr. ; jambon étranger, 12 fr. ; cheval, 3 à 12 fr.

Volailles. — Poules, la pièce, 16 à 19 fr. ; poulets, 5 à 13 fr. ; canards, 14 fr. ; oies, 30 à 55 fr. ; lapins, 16 à 25 fr. ; pigeons, couple, 10 à 12 fr.

Poissons. — Raie, pièce, 1 à 15 fr. ; merlans, 0.20 à 2 fr. ; carrelets, 0.20 à 5 fr. ; maquereaux, 0.75 à 2 fr. ; moussettes, 0.50 à 10 fr. ; caringues, 0.20 à 0.75 ; crevettes, la livre, 4 fr. ; poissons d'eau douce, le kilo, 8 fr.

Légumes. — Pommes de terre, le kilo : nouvelles, 1.25 ; vieilles, 0.30 ; navets, 0.50 ; carottes vieilles, 0.30 ; nouvelles, 2 fr. ; choux verts, 0.50 ; choux-fleurs, 2 à 3 fr. ; poireaux, 0.30 ; salades 0.25 à 0.50 ; tomates, la livre, 2 à 2.50 ; petits pois, la livre, 1.50 ; artichauts, 0.75 à 1 fr ; asperges, la botte, 4 à 10 fr. ; cerises, le kilo, 3 f. ; fraises, la livre, 3.50.

REVUE HEBDOMADAIRE

de la Bourse de Lille

L'activité du marché s'est encore accrue depuis huit jours. Favorablement influencées par les heureux résultats d'exploitation qu'annoncent les Compagnies et par une poussée des changes anglo-saxons, les Valeurs de Charbonnages se sont de nouveau portées en avant. Ces titres, qui présentent des attraits sérieux tant en raison de la brillante situation des entreprises que de leurs larges perspectives, conservent toute la faveur du public. Le groupe de la Métallurgie se montre également bien disposé et nous ne serions pas surpris d'assister bientôt à une reprise de ces Valeurs. Les nouvelles publiées sur cette industrie sont très encourageantes ; les Sociétés reçoivent maintenant de plus grandes quantités de coke leur permettant d'augmenter leur production. Les autres groupes font bonne contenance ; quelques titres accusent même de sensibles plus-values.

Avant de passer la cote en revue, signalons que l'extraction journalière de nos houillères s'est élevée en mars à 65.750 t. contre 64.391 t. en février, soit une augmentation de 1.359 t.

ANICHE est recherché. L'assemblée du 5 juin a approuvé les comptes de 1922 se soldant par un bénéfice net de 15.217.120 fr. contre 13.201.306 fr. en 1921 et voté le dividende annoncé de 40 fr. (contre 25) dont le solde, soit 30 fr. brut, sera payé le 20 courant. L'extraction de 1922 a été de 1.881.171 t., soit 75 % de celle de 1913. Actuellement, l'extraction est de 90 % de celle d'avant-guerre et ce tonnage pourra être rapidement atteint.

ANZIN se rétablit à 1.238, avec un large courant d'échanges.

CHARBONNAGES DU BOULONNAIS. — Les comptes du deuxième exercice social, qui seront présentés à l'assemblée du 15 juin, ne comporteraient pas de compte de profits et pertes, la Société étant encore en période *d'installation.*

Nouvelle plus-value de BETHUNE et de CARVIN, ce dernier sur la perspective, semble-t-il, du rachat de la concession de COURRIERES.

COURRIERES reste la valeur la plus traitée du compartiment. A fin décembre 1922, le cube d'eau épuisé s'élevait à 22.562.700 mc., soit environ les 9/10e du total. La production totale de l'année s'est élevée à 1.262.275 t.

Hausse de DOURGES, FERFAY et LENS.

LIEVIN est moins actif. L'assemblée du 31 mai a approuvé les comptes de 1922 et le report à nouveau du bénéfice de 1.803.649 fr.

OSTRICOURT. — Les comptes de l'exercice 1922 présentent un bénéfice (y compris le report antérieur de 72.290 fr.) de 8.839.954 contre 5.400.519 fr. Le dividende serait de 40 fr. brut contre 30 (sous déduction de l'acompte de 12.50 distribué en janvier.

De bons échanges se remarquent sur VICOIGNE qui perd, cependant, quelques points en clôture.

Les Valeurs de pétrole sont lourdes dans l'ensemble. Seuls les titres du groupe Clairin (KARPATHES, DABROWA, POTOK et WANKOWA) sont soutenus, sur le bruit que ces entreprises récupéreraient sous peu une partie des sommes sequestrées pendant la guerre par le gouvernement autrichien. Ce remboursement serait fixé par le groupe à 12 millions de francs, sur lequel KARPATHES recevrati 60 %, le solde revenant aux autres Sociétés. KARPATHES utiliserait les fonds ainsi reçus au remboursement du solde de son capital — 90 fr. par action — et à la mise en paiement d'une répartition.

ALEXANDER et RATOCZYN ont été retirés de la cote. Ces titres doivent être échangés contre ceux de SILVA-PLANA.

LILLE-BONNIERES fléchit un peu, tandis que RAFFINERIE de PETROLE du NORD se redresse.

PETROLES PREMIER est sans changement. La production des diverses concessions de la Société a atteint, en avril, 7.534 t. 800 (contre 7.024 en avril 1922), y compris l'équivalence en huile de 2.020.999 mc. de gaz produits par les champs de Boryslaw. Pendant le même mois, le tonnage traité dans les raffineries de la PREMIER a été de 7.487 t. 300.

Nous relevons au compartiment de la Métallurgie de bonnes demandes en ACIERIES de LONGWY, SAMBRE et MEUSE, ATELIERS de CONSTRUCTIONS du NORD de la FRANCE, CAIL, DENAIN et ANZIN et SENELLE-MAUBEUGE.

Etablissements ARBEL. — L'assemblée du 6 courant a donné au Conseil l'autorisation d'augmenter le capital de 10 à 15 millions de francs. Les actions seront émises à 600 fr. Cette émission sera faite du 11 au 27 juin. Le Conseil a en outre été autorisé à émettre des bons ou obligations jusqu'à concurrence de 10 millions de francs.

ATELIERS et CHATIERS de FRANCE est faible. L'exercice 1922 se solde par un déficit de 2.046.926 fr. contre un bénéfice de 217.923 fr. l'an dernier.

FORGES et ATELIERS de CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES de JEUMONT. — Les comptes de l'exercice 1922, qui seront soumis à l'assemblée du 14 juin feraient apparaître, après tous amortissements (dont notamment 3 millions sur les immobilisations) un bénéfice net de 11.090.088 fr. contre 11.057.203 en 1921. Il serait proposé de maintenir le dividende à 25 fr. brut par action, et à 47 fr. 84 par part bénéficiaire.

Aux Valeurs diverses, l'action Cie GENERALE des INDUSTRIES TEXTILES fait un nouveau bond en avant, suivie d'AGACHE. TIBERGHIEN et LE BLAN restent recherchées, mais leurs cours ne varient guère.

CIMENTS FRANÇAIS progresse encore. L'émission des 20.000 actions nouvelles réservées par préférence, au pair, aux actionnaires actuels, titre pour titre, aura lieu du 2 juillet au 31 août. Cette opération coïncidera avec l'amortissement intégral du nominal des actions anciennes et la distribution du solde du dividende, soit 125 fr. par action.

Etablissements KUHLMANN est bien traitée. Les comptes au 31 décembre 1922, qui seront soumis à l'assemblée du 9 juin, accuseraient un bénéfice net de 6.838.062 fr. qui, joint au reliquat des bénéfices antérieurs, formerait un dividende de 8 %, soit 20 fr. par action de 250 fr., qui absorberait 7.200.000 fr. Le bénéfice de 1921 n'avait été que de 131.936 fr. Durant cet exercice la Société avait dû, en août, réduire à 33 % sa capacité de production ; à la fin de l'exercice, cette proportion était déjà relevée à 66 %.

SERRURES, COFFRETS

COFFRES-FORTS GAYOT

LILLE, 23, rue de Roubaix — Tél. 33-40

REPARATIONS — OUVERTURES

REVUE HEBDOMADAIRE

de la Bourse de Paris

Les premières séances ont marqué de très bonnes tendances de la spéculation, dans l'attesée de décisions à Lausanne, à Bruxelles, à Londres ou à Paris ; mais la semaine s'étant écoulée dans le silence et l'ajournement, les opérateurs se sont prudemment repliés ; des réalisations ont pesé sur les valeurs en vue et dans l'ensemble, les affaires ont été moins actives.

Ce dernier point a son avastage en ce sens que les écarts des cours n'ont pas été très importants et que la tenue des cours peut paraître suffisamment encourageante pour le marché du comptant où l'on n'aime pas acheter en période de baisse.

Les fonds français ont fait assez bonne contenance, les changes étrangers ayant fléchi après un vif mouvement de hausse.

On dit que le nouvel emprunt du Crédit National sera ouvert du 15 juin au 13 juillet et qu'il séra représenté par des Bons 6 % mis es souscription au prix de 490 francs.

Aux fonds étrangers les rentes Turques et les rentes Russes ont fléchi.

Les valeurs de Banques ont été traitées à peu de chose près sur leurs cours de la semaine dernière. L'action de la banque a coté un moment de 6.700, en hausse appréciable.

Peu de changements sont à signaler aux valeurs des grands chemins de fer.

On a remarqué un peu plus d'animation aux actions du Métropolitain et aux valeurs de tramways, la situation de ces entreprises ayant été consolidée par les arrangements passés avec les municipalités et administrations *départementales.*

L'espoir de solutions plus ou moins prochaines dans les affaires d'Allemagne a valu quelques achats en valeurs métallurgiques... et quelques ventes en valeurs de charbonnages.

Aux mines métalliques, l'attention reste fixée aux valeurs Cuprifères, mais les acheteurs ne sont pas rassurés par la tenue des prix du métal en Angleterre et la flexibilité des cotes de la livre ou du dollar les incitent à la prudence.

Une clientèle très sérieuse reste fidèle aux valeurs concernant les industries électriques, dont les cours semblent plutôt disposés à monter, notamment les actions des entreprises de distribution dont les tarifs peuvent suivre les prix de revient.

En valeurs touchant aux industries spéciales, intéressant des capitalistes initiés et opérant au comptast, on a pu noter des avances importantes ; par exemple, les Ciments de l'Indo-Chine, les Distilleries, les valeurs de Compagnies de colonisation, de Sociétés faisant le commerce de produits alimentaires, y compris les Sucreries, bien que leurs cours élevés aient motivé des réalisations aux dernières séances.

De nombreuses opérations ont été traitées en valeurs de pétroles, en hausse ou grande fermeté sur le groupe anglo-hollandais et sur le groupe polono-galicien, en baisse légère sur le groupe roumain.

L'Informateur Financier,

38, rue de Chateaudun, PARIS.

Imprimerie du *Réveil du Nord*

186 bis, rue de Paris, Lille.

Le gérant : Emile GEST.

LA MANGEUSE DE CŒURS

GRAND ROMAN D'AMOUR ET DE PASSION — PAR JEAN DEMAIS

DEUXIEME PARTIE

Du Bonheur sur des Ruines...

(Suite)

— Comme c'est triste, murmura Andrée, toutes ces choses qui ont dû être brillantes et qui sont aujourd'hui bien éteintes.

« Cette fois-ci, je n'ai pas l'impression de visiter un vieillard... mais un mort...

« Sortons vite... ce spectacle me serre le cœur...

Elle parut se rasséréner quand ils eurent ramis le pied hors de la brèche...

Ils firent alors le tour de la bâtisse, admirant la vue très étendue qu'on découvrait de tous les côtés de la colline.

Un air vif et pur balayait les abords du manoir et, savourant sa fraîcheur, Andrée disait soudain :

— Ne trouvez-vous pas, Guy, qu'il est dommage qu'un site pareil, qui serait à la fois propice au rêve de l'artiste et salutaire aux poumons de l'enfant, demeure une chose inutilisée, perdue, sans profit pour personne, même pas pour son possesseur, si encore elle en a toujours un ?

— Un immeuble a forcément un propriétaire, observa Guy... si ce n'est pas un particulier, c'est l'Etat, le département, la commune...

— Eh bien, quel que soit ce propriétaire, il gâche inutilement de la beauté et de la santé.

Il y eut un instant de silence.

Tous deux contemplaient de nouveau le *splendide nature étalée sous leurs yeux...* tandis que le vent fouettait leurs visages animés par la marche...

Enfin, Andrée reprenait :

— C'est dans un endroit pareil que je voudrais voir s'élever une demeure dont j'ai toujours rêvé...

— Pour vous ? demanda Guy.

— Oh ! non... fit vivement la jeune femme...

Et, tandis que son ombrelle dessinait et indiquait sa conception, elle explique :

— Vous voyez... ici... serait un long bâtiment d'un étage, tout entouré de larges galeries couvertes et possédant d'immenses et innombrables baies... Là-bas, ce serait un pavillon comprenant une cuisine, une buanderie, une lingerie... De l'autre côté, il y aurait, face à cette échappée incomparable sur les bois et sur les prés, un autre pavillon ne comportant qu'une seule pièce, peinte en couleur claire et ayant, lui aussi, de grandes fenêtres...

« Le long bâtiment, ce serait un dortoir... l'autre pavillon une salle à manger.

— Mais, pour qui ?

— Et là-dedans, continua la jeune femme, je voudrais qu'il y eût constamment une centaine d'enfants des villes... les plus robustes pendant l'hiver... les plus malingres à la belle saison... et que ces enfants n'eussent d'autre occupation que de manger, s'amuser et dormir... Ici, ce serait créer en quelque sorte du bonheur sur des ruines...

— Oh ! mais... je ne vous soupçonnais pas de tels projets ! s'étonna Guy...

— Ce n'en est qu'un, fit-elle sérieusement, un bien petit parmi beaucoup d'autres... et j'aime le pays où vous m'avez amenée parce que, après tout ce que j'ai vu en quelques jours, il me paraît se prêter à merveille à mes desseins...

— Et vos autres projets ! demanda curieusement *le jeune homme...*

— Ce serait de bâtir, dans des nids de verdure comme ces boqueteaux que nous voyons d'ici, de petites maisonnettes bien simples, mais claires, gaies, spacieuses et hygiéniques... de les meubles sans luxe inutile, mais confortablement... Alors, j'irais, dans les grandes villes, chercher au fond des cours les plus sordides, dans les mansardes les plus répugnantes, des couples de pauvres vieux, des familles où il n'y a plus que la mère et des enfants en pas âge... et, les ayant amenés dans la cité nouvelle que constitueraient mes petites maisons, je leur dirais : « Ceci est à vous... Toi, la pauvre veuve qui t'exténues à la peine pour nourrir misérablement tes petits, prends cette demeure ; vous, les deux vieux usés par la vie, prenez celle-là. Partagez-vous ces logis, cet air, cette lumière, ce calme, ce repos et savourez-les sans compter... Dans chaque maison, il y a un titre de rente qui ne s'éteindra qu'avez vous...

— Une goutte de charité dans un océan de misères ! murmura Guy d'un air sceptique, sous lequel il cherchait peut-être à cacher une réelle émotion.

— Est-ce une raison, parce qu'on ne peut donner qu'une miette de bonheur, pour ne pas la donner ! s'exclama Andrée avec une véhémence singulière... Et qui vous dit que l'exemple, ainsi montré par une âme charitable, n'entraînerait pas d'autres libéralités de gens riches... chacun contribuant à l'œuvre d'assistance dans la mesure de ses moyens... et les heureux de cette terre payant ainsi leur part... comme la rançon de leur bonheur...

Guy tressaillit.

Ces derniers mots lui rappelaient les paroles de l'autre soir : c'était, presque dans les mêmes termes, la même idée qu'exprimait alors Andrée quand elle l'invitait à se *faire pardonner sa richesse...*

Alors, spontanémnt, il s'exclamait :

— Commençons toujours, nous, par bâtir la grande maison pour les enfants des villes... et bâtissons-la ici, sur ces ruines... puisque le site répond à vos projets... Voulez-vous ?

Cette fois, ce fut Andrée qui sentit le besoin de masquer son émotion...

Et elle baissait soudain la tête en même temps que ses lèvres murmuraient, très bas :

— Merci... Guy... Merci !...

— Il faut, décidait alors le jeune homme avec une sorte de hâte fiévreuse, nous renseigner au plus tôt... voir à qui appartient ce vieux manoir et l'acheter.

« Et quelque chose me dit que nous ferons, en même temps qu'une bonne action, une excellente opération... Dans l'état où se trouve ce manoir, il ne vaut plus grand'chose.

— Oui... mais il est surprenant qu'il n'ait encore été acheté par personne... et il faut craindre, contrairement à ce que vous pensez, que son propriétaire n'ait de grosses exigences.

— Nous verrons bien... Mais qui diable va nous renseigner ?

— Le plus proche habitant d'ici sans doute, supposa Andrée... Tenez... au bas du sentier qui nous a amenés jusqu'ici, il y a une maison de cultivateur... Peut-être ses habitants pourront-ils nous fixer...

Allègrement, ils redescendirent alors la pente escarpée de la colline jusqu'à la demeure aperçue d'en haut.

Celle-là était habitée, ainsi qu'il était facile de le constater à la vue d'une demi-douzaine de grosses poules picorant devant son seuil, sous la garde d'un coq haut sur pattes que l'approche des deux promeneurs fit se redresser encore, l'air inquiet...

Ayant franchi un portillon bas, fait quelques pas dans une cour, les deux époux s'arrêtaient à l'entrée de la maisonnette.

La pièce principale à l'intérieur de laquelle ils pouvaient ainsi jeter les yeux, propre et avenante, était occupée par un couple de bons vieux, assis de part et d'autre d'une table recouverte de toile cirée...

L'homme le nez supportant une paire de lunettes à monture métallique, lisait tout haut un journal, tandis que la femme, tout en suivant attentivement cette lecture, reprisait des bas.

Et il y avait tant de sérénité chez le lecteur comme chez l'auditrice ; tout, autour d'eux, respirait tellement la quiétude, depuis l'épanouissement d'un rosier planté devant la fenêtre jusqu'au ronronnement d'un chat endormi sur la table, qu'instinctivement Guy et Andrée, songeant en même temps aux vieux couples des villes dont la jeune femme rêvait de faire le bonheur, s'entreregardèrent avec un sourire...

Les deux habitants de la maison étaient si absorbés qu'ils n'avaient pas tout de suite remarqué la présence des deux nouveaux venus sur le pas de leur porte.

Ce fut la femme qui s'en aperçut enfin, la première.

Alors, d'une voix cassée, nuancée de l'accent bourguignon, elle appelait :

— Eh ! Lucas !... v'là du monde qui te demande...

Le prénommé Lucas releva la tête, puis, ayant posé son journal, porta la main à ses lunettes pour en remonter les verres sur son front...

— Bé... le bonjour, Monsieur, Madame... fit-il poliment...

— Bonjour, mon brave... bonjour, ma bonne femme, saluait de son côté Guy, tandis que la jeune vicomtesse adressait un sourire aux deux vieux...

« Si nous vous dérangeons, excusez-nous.

— Oh ! y a pas de dérangement, monsieur... La journée est longue... et on y trouve toujours le temps de causer avec le monde qui vient nous voir... surtout quand on n'a plus guère que ça à faire...

Il souligna ces derniers mots du bon rire de l'homme parvenu au dernier stade de ses jours et qui s'enorgueillit d'avoir su se préparer une vieillesse bien douce.

— Et qu'est-ce que c'est-y que vous nous voulez ? reprit-il ensuite, l'air intrigué.

— Vous demander un renseignement.

— A votre disposition, si on peut vous le donner.

Ayant étendu le bras dans la direction du vieux manoir, qu'on voyait s'élever nettement sur sa colline inculte, la vicomte d'Amboise demanda :

(A suivre).